

DEC 32/2014

ASSEMBLÉE NATIONALE

QUATORZIÈME LÉGISLATURE

SÉNAT

SESSION EXTRAORDINAIRE DE 2013-2014

Reçu à la Présidence de l'Assemblée nationale
le 26 septembre 2014

Enregistré à la Présidence du Sénat
le 26 septembre 2014

TEXTE SOUMIS EN APPLICATION DE L'ARTICLE 88-4 DE LA CONSTITUTION

PAR LE GOUVERNEMENT,

À L'ASSEMBLÉE NATIONALE ET AU SÉNAT

Virement de crédits n° DEC 32/2014 – Section III - Commission - du budget
général exercice 2014

E 9703



Conseil de
l'Union européenne

**Bruxelles, le 18 septembre 2014
(OR. en)**

13242/14

FIN 643

NOTE DE TRANSMISSION

Origine:	Monsieur Jacek DOMINIK, membre de la Commission européenne
Date de réception:	17 septembre 2014
Destinataire:	Monsieur Enrico ZANETTI, Président du Conseil de l'Union européenne
Objet:	Virement de crédits N° DEC 32/2014 - Section III - Commission - du budget général exercice 2014

Les délégations trouveront ci-joint le document DEC 32/2014.

p.j.: DEC 32/2014



BRUXELLES, LE 15/09/2014

BUDGET GÉNÉRAL - EXERCICE 2014
SECTION III - COMMISSION TITRES 19, 22

VIREMENT DE CRÉDITS N° DEC 32/2014

EN EUROS

ORIGINE DES CRÉDITS

DU CHAPITRE - 2202 Processus et stratégie d'élargissement

POSTE - 22 02 02 01 Soutenir les réformes politiques et l'alignement progressif sur l'acquis de l'Union ainsi que son adoption, sa mise en œuvre et son exécution CP - 420 000

POSTE - 22 02 02 02 Soutenir le développement économique, social et territorial CP - 420 000

POSTE - 22 02 03 01 Soutenir les réformes politiques et l'alignement progressif sur l'acquis de l'Union ainsi que son adoption, sa mise en œuvre et son exécution CP - 9 160 000

DESTINATION DES CRÉDITS

AU CHAPITRE - 1904 Missions d'observation électorale

ARTICLE - 19 04 01 Améliorer la fiabilité des processus électoraux, au moyen notamment de missions d'observation électorale CP 6 600 000

ARTICLE - 19 04 51 Achèvement des actions dans le domaine des missions d'observation électorales (avant 2014) CP 3 400 000

I. RENFORCEMENT

I.A

a) Intitulé de la ligne

19 04 01 - Améliorer la fiabilité des processus électoraux, au moyen notamment de missions d'observation électorale

b) Données chiffrées à la date du 05/09/2014

	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	8 525 916
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	-3 852 591
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	4 673 325
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	4 505 457
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	167 868
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	6 767 868
7. Renforcement proposé	6 600 000
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	77,41 %
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 05/09/2014	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du renforcement

Le chapitre 19 04 couvre la participation financière à l'instauration d'un climat de confiance à l'égard des processus et institutions électoraux démocratiques et au renforcement de la fiabilité et de la transparence de ces derniers par l'envoi de missions d'observation des élections de l'UE (MOE).

La mise en œuvre du chapitre, au 1^{er} septembre, s'établit à 100 % en crédits d'engagement et à 90 % en crédits de paiement.

Seuls 2,08 millions d'EUR sont actuellement disponibles en crédits de paiement dans le chapitre 19 04. Les besoins, rien que pour couvrir les engagements restant dus aux fins des paiements en 2014 (ligne 19 04 51), sont actuellement estimés à 8 millions d'EUR. Les crédits de paiement disponibles ne permettent de lancer aucune action nouvelle au titre de la ligne budgétaire 19 04 01. Cela signifie qu'il est actuellement impossible de faire démarrer les actions prévues dans le programme d'action annuel 2014 ou de concrétiser les priorités en matière d'observation électorale de la haute représentante/vice-présidente (HR/VP), qui ont été convenues avec le Parlement européen et les États membres.

L'observation des élections est un outil qui confère une grande visibilité dans le cadre de la politique étrangère de l'Union en matière de défense des droits de l'homme. Le manque de crédits de paiement empêche le déploiement de missions d'observation électorale très sensibles en Afrique du Nord et au Moyen-Orient (Tunisie, Égypte, Liban), en Afrique (Nigeria, Mozambique), en Amérique latine et dans les Caraïbes (Bolivie, Haïti) et au Myanmar. Cette situation empêche aussi de continuer à observer l'audit du scrutin en Afghanistan. L'observation indépendante des élections joue un rôle crucial dans la crédibilisation du processus électoral, ces élections devant contribuer à consolider la paix et la stabilité dans les régions concernées.

La liste jointe en annexe précise les missions les plus urgentes à financer en 2014, mais pour lesquelles aucun crédit de paiement n'est disponible. En raison des restrictions budgétaires, certaines missions conçues à l'origine comme des MOE à part entière – comme en Bolivie – ne peuvent plus être financées comme telles. Dans le cas du Mozambique, les États membres ont estimé qu'une MOE à part entière devait être maintenue et ils ont accepté, à titre exceptionnel, de contribuer au budget général afin de permettre son financement en urgence, compte tenu des élections prévues le 15 octobre.

Pour ces raisons, la Commission demande un renforcement de 10 millions d'EUR en crédits de paiement.

I.B.

a) Intitulé de la ligne

19 04 51 - Achèvement des actions dans le domaine des missions d'observation électorales (avant 2014)

b) Données chiffrées à la date du 05/09/2014

	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	13 600 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	1 640 000
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	15 240 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	13 577 716
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	1 662 284
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	5 062 284
7. Renforcement proposé	3 400 000
8. Pourcentage du renforcement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	25,00 %
9. Pourcentage des renforcements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1. Crédits disponibles en début d'année	216
2. Crédits disponibles à la date du 03/09/2014	0
3. Taux d'exécution [(1-2)/1]	100,00 %

d) Justification détaillée du renforcement

Voir la justification pour la ligne 19 04 01.

II. PRÉLÈVEMENT

II.A

a) Intitulé de la ligne

22 02 02 01 - Soutenir les réformes politiques et l'alignement progressif sur l'acquis de l'Union ainsi que son adoption, sa mise en œuvre et son exécution

b) Données chiffrées à la date du 05/09/2014

	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	420 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	420 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	420 000
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	0
7. Prélèvement proposé	420 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	100,00 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 05/09/2014	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

L'Islande a posé sa candidature à l'adhésion à l'UE en juillet 2009. La Commission a émis un avis favorable en février 2010 et le Conseil a décidé en juin 2010 d'ouvrir les négociations d'adhésion. En mai 2013, le gouvernement islandais a pris la décision de mettre en suspens les négociations d'adhésion. Néanmoins, en mai 2014, l'Islande a annoncé un report des projets visant à retirer sa demande d'adhésion à l'UE. Compte tenu de cette évolution, aucun versement n'est prévu en 2014 et un montant de 420 000 EUR peut donc être mis à disposition pour virement au chapitre 19 04.

II.B

a) Intitulé de la ligne

22 02 02 02 - Soutenir le développement économique, social et territorial

b) Données chiffrées à la date du 05/09/2014

	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	420 000
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	420 000
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	420 000
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	0
7. Prélèvement proposé	420 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	100,00 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 05/09/2014	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

L'Islande a posé sa candidature à l'adhésion à l'UE en juillet 2009. La Commission a émis un avis favorable en février 2010 et le Conseil a décidé en juin 2010 d'ouvrir les négociations d'adhésion. En mai 2013, le gouvernement islandais a pris la décision de mettre en suspens les négociations d'adhésion. Néanmoins, en mai 2014, l'Islande a annoncé un report des projets visant à retirer sa demande d'adhésion à l'UE. Compte tenu de cette évolution, aucun versement n'est prévu en 2014 et un montant de 420 000 EUR peut donc être mis à disposition pour virement au chapitre 19 04.

II.C

a) Intitulé de la ligne

22 02 03 01 - Soutenir les réformes politiques et l'alignement progressif sur l'acquis de l'Union ainsi que son adoption, sa mise en œuvre et son exécution

b) Données chiffrées à la date du 05/09/2014

	CP
1A. Crédits de l'exercice (budget initial + BR)	19 174 167
1B. Crédits de l'exercice (AELE)	0
2. Virements	0
<hr/>	
3. Crédits définitifs de l'exercice (1A+1B+2)	19 174 167
4. Exécution des crédits définitifs de l'exercice	0
<hr/>	
5. Crédits inutilisés/disponibles (3-4)	19 174 167
6. Besoins jusqu'à la fin de l'exercice	10 014 167
7. Prélèvement proposé	9 160 000
8. Pourcentage du prélèvement par rapport aux crédits de l'exercice (7/1A)	47,77 %
9. Pourcentage des prélèvements cumulés en application de l'article 26 § 1 b et c du règlement financier, calculé selon l'article 14 des règles d'application par rapport aux crédits définitifs de l'exercice	n/a

c) Recettes provenant de recouvrement reportées (C5)

	CP
1. Crédits disponibles en début d'année	0
2. Crédits disponibles à la date du 05/09/2014	0
3. Taux d'exécution $[(1-2)/1]$	n/a

d) Justification détaillée du prélèvement

Les besoins effectifs en crédits de paiement en 2014 ne concordent pas avec les estimations réalisées en 2013 lors de l'élaboration du budget 2014, époque à laquelle la programmation stratégique globale pour la période 2014-2020 était encore en préparation. L'adoption tardive du règlement IAP (instrument d'aide de préadhésion) II (ainsi que du règlement énonçant des règles communes pour la mise en œuvre des instruments de l'Union pour l'action extérieure) a entraîné des retards dans la programmation stratégique pour 2014. Les priorités fixées par les documents indicatifs de stratégie par pays ont été traduites en actions détaillées couvertes par les programmes annuels et pluriannuels ainsi que les programmes d'action par pays. La plupart de ces programmes d'action sont en cours d'adoption.

Les retards procéduraux auront une incidence sur la capacité de certains des bénéficiaires de l'IAP II (pays candidats à l'adhésion et entités auxquelles a été déléguée la mise en œuvre de certaines actions) à conclure des contrats et à verser intégralement l'enveloppe indicative pour 2014. Compte tenu de cette combinaison de facteurs, un montant de 9 160 000 EUR peut donc être mis à disposition pour virement au chapitre 19 04.

List of planned electoral missions for the period of September – December 2014

Electoral Observation Mission (EOM) Tunisia: The Legislative and Presidential elections were announced for 26 October 2014 (first round legislative), 23 November 2014 (run-off legislative and first round Presidential) and December 2014 (no exact date set yet, second round Presidential). In order to respect the methodology, the mission should be deployed by early September 2014 at the latest. The deployment of an Exploratory Mission (EM) in July 2014 was therefore essential to allow for an EOM to be launched. These are the first elections after the adoption of a new Constitution, expected to confirm the possibility for a democratic government change in the country.

EOM Egypt (Legislative): The engagement with Egypt is a top priority for the EU. An EOM was deployed for the Presidential elections in April 2014 and the authorities have announced legislative elections to be held before the end of the year. The launch of an EOM to Egypt also implies the deployment of an exploratory mission.

Electoral Assessment Team (EAT) Lebanon: The upcoming elections will be significant in demonstrating the democratic resilience of a country confronted by a difficult domestic and regional environment. An exploratory mission was deployed in view of the May 2013 elections (postponed now to November 2014). The challenging security situation will impose specific security measures and therefore an EAT is proposed instead of a full EOM.

Exploratory Mission (EM) Nigeria: Nigeria is a top priority for the EU for 2015 in terms of electoral observation. Elections are scheduled for February 2015 and the exploratory mission should therefore take place in September/October 2014 to allow for a proper planning of a full EOM.

Elections Expert Mission (EEM) Bolivia: An EOM was originally foreseen and an exploratory mission deployed. The EU has sent three EOMs between 2006 and 2009 and their recommendations have been largely implemented. A follow up mission was sent in 2013. Bolivia is a pilot country for EU's democracy support. The deployment of an EEM would be the minimum required to continue the EU's engagement with the democratic process in the country. The elections are scheduled for 10 October 2014.

EEM Haiti: The elections in Haiti will be an important test for the country's democracy. Following the deployment of an EOM for the last elections, an EEM would be the minimum to ensure the continuation of EU's engagement towards democracy in Haiti.

EEM Myanmar (by-elections): In March 2014, the UEC (Union Election Commission) announced that Myanmar would hold by-elections for the 30 current vacant seats in the various parliaments (13-upper, 6-lower & 11-regions/states) by late 2014. While a full EOM is planned for the general elections (foreseen in late 2015), the November 2014 (date to be confirmed) by-elections will be an important test for the political mood in the country as well as for the sincerity of the senior leadership to allow free and fair polls to take place.

Electoral Assessment Team (EAT) Afghanistan: Afghanistan is a top political priority for the EU and recent developments impose a continuation of its current engagement with the Election Assessment Team which covered the Presidential elections of 5 April and 14 June 2014. Latest developments changed the context of the mission. Further to last minute efforts by the US Secretary of State John Kerry, the two contenders of the Presidential elections announced their agreement for an internationally-monitored full audit of the eight million ballots cast. The United States and the United Nations are now requesting the help of the EU EAT electoral experts to lead this international effort. The audit is expected to consolidate confidence in the electoral result and, thus, avert a possible civil war in Afghanistan. The continued EU assistance implies extension of the EAT (electoral experts and their security support) until September 2014 with an estimated additional cost of EUR 2 million.